

Mandat privé de revenu fixe canadien CI

Série A CAD



EN DATE DU 31 OCTOBRE 2024

APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement du mandat est de procurer un revenu et le potentiel d'une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe canadiens et d'autres titres de créance. Le mandat peut investir jusqu'à 30 % de son actif (valeur comptable) dans des titres étrangers.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Octobre 2018
CAD Total des actifs nets (\$CA) En date du 10-30-2024	20,5 millions \$
VLPP	9,0386 \$
RFG (%) En date du 03-31-2024	1,20
Frais de gestion (%)	0,95
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
Placement minimal	5 000 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0179 \$
Cote de crédit moyenne	A+

Niveau de risque¹

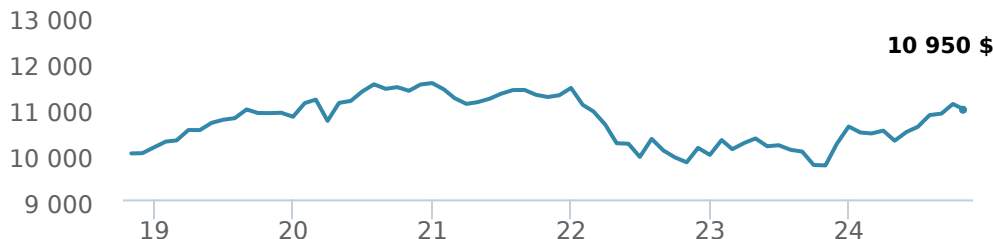


CODES DE FONDS

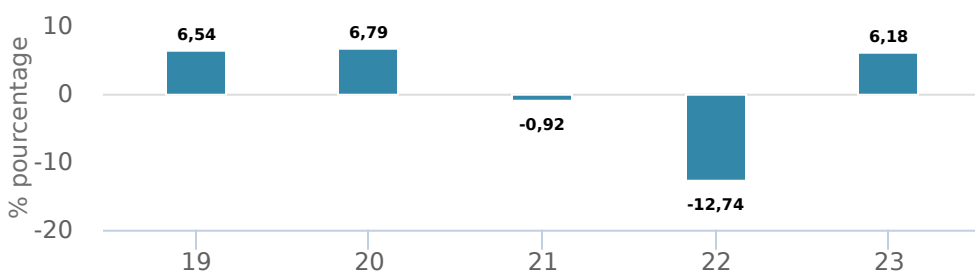
A	2051
F	4051
I	5051
S	58998

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
3,46 %	-1,13 %	1,07 %	6,56 %	12,43 %	-0,83 %	0,14 %	-	1,52 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
10-25-2024	0,0179	05-24-2024	0,0193
09-27-2024	0,0277	04-26-2024	0,0249
08-23-2024	0,0185	03-22-2024	0,0178
07-26-2024	0,0246	02-23-2024	0,0167
06-21-2024	0,0199	01-26-2024	0,0268

SOMMAIRE DE LA COTE (%)

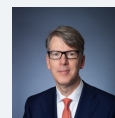
AAA	33,00
AA	20,00
A	14,00
BBB	28,00
BB	4,00
B	1,00
NR	0,00
Cote de crédit moyenne	A+

* Obligations de sociétés et de gouvernement seulement.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Coupon moyen %	3,91
Duration	7,42
Taux	4,27

GESTIONNAIRES



John Shaw



Grant Connor

Mandat privé de revenu fixe canadien CI

Série A CAD



EN DATE DU 31 OCTOBRE 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	49,90	Revenu fixe	90,80	Canada	94,37
Obligations de sociétés canadiennes	34,11	Espèces et quasi-espèces	5,52	États-Unis	4,50
Espèces et équivalents	5,52	Services financiers	1,74	Autres	0,78
Obligations de sociétés étrangères	4,44	Énergie	1,00	Mexique	0,07
Actions canadiennes	3,56	Services publics	0,33	Turquie	0,06
Obligations canadiennes - Autres	1,15	Télécommunications	0,31	Indonésie	0,05
Obligations de gouvernements étrangers	1,11	Immobilier	0,19	Qatar	0,05
Hypothèques	0,21	Technologie	0,12	Chili	0,04
Actions internationales	0,04	Services aux consommateurs	0,02	Oman	0,04
Autres	-0,04	Autres	-0,03	Colombie	0,04
				Arabie saoudite	0,04
				Pologne	0,04
				République dominicaine	0,04
				Brésil	0,04
				Émirats arabes unis	0,04
				Philippines	0,04

RÉPARTITION DANS LES FONDS SOUS-JACENTS

	Secteur	(%)
1. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 3,50 % 15-déc-2034	Revenu fixe	3,68 %
2. Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	Revenu fixe	2,87 %
3. Gouvernement du Canada 0,50 % 01-sep-2025	Espèces et quasi-espèces	2,70 %
4. Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2045	Revenu fixe	2,25 %
5. Gouvernement du Canada 4,00 % 01-jun-2041	Revenu fixe	2,23 %
6. Gouvernement du Canada 1,25 % 01-jun-2030	Revenu fixe	2,16 %
7. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 4,25 % 15-déc-2028	Revenu fixe	2,11 %
8. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	Revenu fixe	2,08 %
9. Gouvernement du Canada 5,00 % 01-jun-2037	Revenu fixe	1,95 %
10. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	Revenu fixe	1,72 %
11. Province de l'Ontario 4,65 % 02-jun-2041	Revenu fixe	1,64 %
12. Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	Revenu fixe	1,51 %
13. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2033	Revenu fixe	1,46 %
14. Province de l'Ontario 4,60 % 02-jun-2039	Revenu fixe	1,44 %
15. Province de l'Ontario 3,75 % 02-jun-2032	Revenu fixe	1,21 %

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 3,50 % 15-déc-2034	Revenu fixe	3,68 %
2. Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	Revenu fixe	2,87 %
3. Gouvernement du Canada 0,50 % 01-sep-2025	Espèces et quasi-espèces	2,70 %
4. Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2045	Revenu fixe	2,25 %
5. Gouvernement du Canada 4,00 % 01-jun-2041	Revenu fixe	2,23 %
6. Gouvernement du Canada 1,25 % 01-jun-2030	Revenu fixe	2,16 %
7. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 4,25 % 15-déc-2028	Revenu fixe	2,11 %
8. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	Revenu fixe	2,08 %
9. Gouvernement du Canada 5,00 % 01-jun-2037	Revenu fixe	1,95 %
10. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	Revenu fixe	1,72 %
11. Province de l'Ontario 4,65 % 02-jun-2041	Revenu fixe	1,64 %
12. Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	Revenu fixe	1,51 %
13. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2033	Revenu fixe	1,46 %
14. Province de l'Ontario 4,60 % 02-jun-2039	Revenu fixe	1,44 %
15. Province de l'Ontario 3,75 % 02-jun-2032	Revenu fixe	1,21 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web.ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Novembre 2024